



Juste quelques jours avant que ces vidéos de leurs ébats sexuels devenues virales ne se retrouvent sur la toile, Gaëlle Enganamouit a porté plainte contre sa copine Ahanda Nomo Brenda Charlie pour possession illégale de biens d'autrui. C'était le 1<sup>er</sup> novembre dernier au Tribunal de Première Instance de Yaoundé.

« **Plainte contre AHANDA NOMO Brenda Charlie pour rétention de la chose d'autrui** », tel est l'objet de la plainte l'ancienne capitaine des Lionnes Indomptables du Cameroun a déposé le 1<sup>er</sup> novembre 2021 auprès du Procureur de la République près du Tribunal de Première Instance de Yaoundé.

La désormais ex-manager de l'équipe nationale féminine de football (seulement démissionné le 4 novembre 2021), veut que le procureur fasse arrêter son ami avant qu'il balance sur les réseaux sociaux comme elle le menace de le faire, le contenu de sa tablette. Un dispositif qui contient « des documents et informations personnels et professionnels confidentiels » selon le Ballon d'Or Africain 2015.

Peine perdue! car effet, pour le moment car certains éléments des tablettes, les plus compromettants, secouent la toile depuis ce vendredi 5 novembre 2021. Il s'agit des vidéos dans lesquelles l'on peut voir Gaëlle Enganamouit et une autre jeune femme se livrer paisiblement aux ébats sexuels. Signalons qu'au Cameroun, l'homosexualité reste tabou et un délit.

**Ci-dessous une copie de la plainte de Gaëlle Enganamouit:**

Yaoundé le 1<sup>er</sup> Novembre 2021

**ENGANAMOUIT Gaëlle Deborah**  
Tél : 696 47 01 56

A  
**Monsieur le Procureur de la République**  
**près le Tribunal de Première Instance de**  
**Yaoundé-Centre administratif**

**Objet :** Plainte contre **AHANDA NOMO Brenda Charlie** pour  
rétention sans droit de la chose d'autrui.

Monsieur le procureur de la République,

J'ai l'honneur de venir très respectueusement auprès de votre haute bienveillance porter plainte contre la susnommée pour les faits suivants :

En effet, la nommée AHANDA NOMO Brenda Charlie et moi sommes amies depuis quelques années déjà. Ne m'étant jamais inquiété jusqu'ici de sa moralité et de son honnêteté, j'ai, au cours d'un séjour passé dans son appartement, laissé des effets d'une grande valeur notamment des bijoux, des vêtements et une tablette laquelle contient par ailleurs des documents et informations personnelles et professionnelles confidentielles.

J'ai plusieurs fois contacté la susnommée à l'effet de rentrer en possession desdits effets mais, celle-ci refuse non seulement de me les restituer mais me menace en plus de divulguer sur les réseaux sociaux les informations contenues dans ladite tablette.

C'est pourquoi je sollicite que cette dernière soit interpellée pour les faits susvisés et poursuivie en justice si par quelques moyens que ce soit ces informations se retrouvaient sur la toile.

Dans l'espoir d'une suite favorable à ma plainte, veuillez agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'expression de mon profond respect. /-

**ENGANAMOUIT Gaëlle Deborah**

